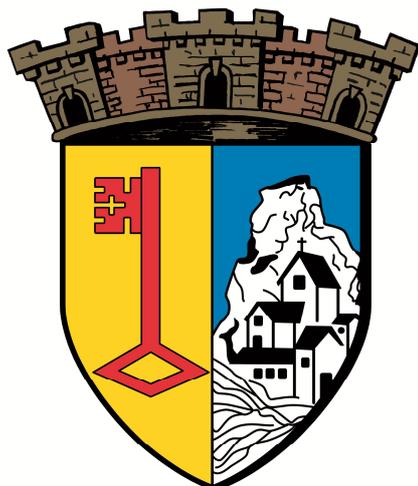


CHAMPCELLA

BULLETIN MUNICIPAL GRATUIT - DÉCEMBRE 2017 **INFOS**



Edito

Madame, Monsieur,

Cette période estivale riche en événements de toute nature, nous conduit aux portes de l'hiver et de la nouvelle année. Tout ceci, vous est narré dans ce nouveau Champcella Infos avec photos à l'appui.

Je vous invite à le lire attentivement et vous laisse le soin d'apprécier toutes les actions conduites et menées à bien par les différents acteurs.

A toutes et tous excellentes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2018.

Michel Cheylan, le conseil municipal
et le personnel administratif et technique.

Sommaire



Page 2 à 4
Vie municipale

Page 5 à 9
Vie locale

Page 10
Histoire

Page 11 à 12
Infos générales



Saleuse/sableuse

Administration

Mairie de Champcella

Directeur de publication

Michel Cheylan, maire

Conception et rédaction

Michel Cheylan, maire

Crédit photos

M. Thérizols, P. Bonneau,

M. Corail, J. Guillet

Couverture

Bouquemont J.

Impression

Grafimelo

Date d'édition : 12/2017

Tirage : 150 exemplaires

Dépôt légal : 12/2017

Contact

Mairie de Champcella

Ville 05310 Champcella

Tél : 04 92 20 93 75 Fax : 04 92 20 97 62

Mél : mairie-champcella@wanadoo.fr

Horaires ouverture : Mardi de 14h à 16h30

Jeudi de 9h à 11h et de 14h à 16h30

Ecole Maternelle

Ville 05310 Champcella

Tél : 04 92 20 93 47

Bibliothèque Municipale

La Lauzette 05310 Champcella Tél : 04 92 20 98 24

Suite au changement de responsable, les nouveaux horaires seront bientôt définis.

Inauguration SMA

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | SAMEDI 4 NOVEMBRE 2017 | 11

CHAMPCELLA

La salle multi-activité enfin prête

L'inauguration de la salle multi-activité s'est déroulée hier, à midi, au hameau de ville par une belle journée ensoleillée. Cette salle va être utile pour différentes occasions. Elle va pouvoir accueillir des associations sportives et culturelles. Elle accueille déjà les enfants de l'école pour le repas de la cantine ainsi que pour les activités.

Apporter un service supplémentaire aux habitants

Beaucoup de monde va en effet s'en servir et elle va également remplacer l'ancienne salle polyvalente de la commune. À cette occasion, le maire Michel Cheylan a reçu élus locaux et personnalités publiques. Le projet qui totalise 328 811 € a été financé par



Les élus ont procédé au traditionnel couper de ruban.

RTE à hauteur de 140 471 €, 74 978 € par l'État, 49 985 € du Département, 27 815 € par la Région, 15 000 € de la réserve parlementaire et

20 562 € d'autofinancement. Le maire de Champcella a confié être très heureux que ce projet ait pu aboutir, cela a permis de développer l'école et d'ap-

porter aux habitants un service supplémentaire et bien d'autres avantages encore comme l'organisation de fêtes et autres événements.

LES ÉLUS PRÉSENTS

Jean-Louis Queyras (maire de Saint-Crépin), Claire Bouchet (députée suppléante), Jean-Marie Bernard (président du Département), Jean Conreux (conseiller départemental et maire de Vallouise-Pelvoux), Marie-Noëlle Disdier (conseiller départemental), Marcel Cannat (président du Sdis, conseiller départemental et maire de Réotier), Isabelle Sendrane (sous-préfète), Laurence Lessard (directrice du projet Haute-Durance à RTE), Patrick Michel (inspecteur académique à Briançon), Cyrille Drujon d'Astros (président de la comcom du pays des Écrins et maire de Fressinières), Alain Mars (directeur du CAUE).

Extension garage communal

Ce local, ayant vocation à entreposer du petit matériel technique dont une partie est réservée pour la société de chasse, sera achevé courant 2018. Le gros-œuvre a été réalisé courant de l'été 2017 par les entreprises TMS (maçonnerie 23 550€ HT) et Palluel JM (charpente 4 357€ HT). Le second œuvre est réalisé en régie communale afin de limiter les coûts. Une subvention de l'état a été accordée à hauteur de 30 % des travaux prévisionnels, soit un montant de 9 985€ En dehors de cette opération mais pour parfaire l'équipement du service technique, un poste à souder a été acquis pour un montant de 3 000€HT.

Acquisition d'une saleuse/sableuse

La commune s'est très récemment doté d'une saleuse/sableuse afin d'améliorer le service rendu aux usagers en matière d'entretien des routes communales pendant la période hivernale. Cette acquisition a coûté 11 700€HT et sera subventionnée à hauteur de 50% par le Département des Hautes-Alpes.

Travaux Ecole Maternelle

Afin d'améliorer l'isolation thermique et acoustique du bâtiment de l'école, une réfection totale des menuiseries extérieures a été réalisée à l'automne der-

nier pour un montant de 6 696€HT. De plus, pour des raisons de sécurité et de normes, des panneaux grillagés ont été posé tout autour de l'enceinte de l'école, ce qui a représenté un coût de 12 000€ HT. Enfin, un abri de jardin pour le matériel sportif a été installé dans le jardin (Coût 7 300€HT).



Travaux en régie - Juin à Déc 2017

- Débroussaillage hameaux
- Pose éco box - canal de Chabottes
- Entretien des routes de montagne
- Mise en eau et vidange des cabanes pastorales
- Nettoyage de la cabane de la Mouthe
- Peinture intérieure de la cabane du Clot des Vignes
- Déménagement du restaurant scolaire dans la SMA
- Terrassement local annexe au garage communal
- Installation du Triphasé au garage communal
- Marquage de la coupe de bois
- Nettoyage de l'abri bus du Chambon
- Divers petits travaux à l'école maternelle
- Entretien et équipement hiver des véhicules

Aménagement du territoire :

- *Etude de programmation d'un espace public entre l'église et l'école*

Le bureau d'étude Alpicité, basé à Embrun, a rendu son étude de programmation concernant l'espace public situé entre l'église et l'école. La mission consistait en un diagnostic complet du périmètre et de ses abords, tant au niveau des équipements qu'au niveau des déplacements, du stationnement, du foncier, de l'architecture et du paysage. Une synthèse des enjeux a donc été établie et un scénario préférentiel a été choisi par la municipalité. L'accent sera mis sur le renforcement des fonctions de la place publique avec la création d'un véritable parvis de l'église, un espace dédié aux jeux pour enfants à proximité de l'école et de la salle multi-activités, un espace de détente aménagé tout en maintenant les jeux de boules à côté de l'église. Plus de 15 places de stationnement seront possibles, tout en favorisant les accès piétonniers aux différents équipements. Enfin, un travail de coordination a été mené avec le SYME 05 afin d'inclure à ce dossier d'aménagement l'enfouissement des réseaux secs.

Les travaux pourraient débuter dès 2018 si la commune obtient les financements sollicités auprès de RTE, de l'Etat et du Département des Hautes-Alpes.

L'étude a quant à elle obtenu un financement régional de 8 050€ correspondant à 70 % (= maximum réglementaire sur ce type de projet) du montant total HT de l'étude.

Scénario envisagé :



- *Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)*

Après mise en concurrence, c'est le bureau d'étude Alpicité qui a été retenu en juin dernier pour cette mis-

sion dont la tranche ferme représente 32 000€ HT. Un concours particulier de la dotation générale de décentralisation sera attribué par l'état en fonction de son enveloppe annuelle. Le bureau d'étude travaille actuellement sur le diagnostic territorial qui correspond à la phase 1 de sa mission. Une prochaine réunion publique fera état de ce diagnostic, avant d'engager les phases suivantes (élaboration du Plan d'Aménagement de Développement Durable, mise en forme du PLU, validation et suivi). Pour rappel, un registre dédié au recueil des observations de la population est disponible en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Rénovation appartement de Ville

La commune poursuit son programme de rénovation de son parc mobilier et a fait procéder au changement des menuiseries extérieures du logement communal au dessus de l'école. Coût des travaux pose et fournitures 6 480€HT.

Etat Civil 2017

Naissance

Eloi Bourdiol	le 18/04/17
Mathylio Cheylan	le 15/05/17
Céleste Wissaupt-Claudiel	le 19/07/17
Marlo Draperi	le 29/07/17
Sévan Piovano Rey	le 17/10/17
Mathis Cheylan Ladoux	le 21/10/17

Mariage

C. Feger / D. Bouchot	le 23/09/17
B. Delenatte / JP. Telmon	le 30/09/17

Décès

Francisca Fernandez ép Rapetti	le 31/12/2016
Marie Pellessier	le 30/03/2017
Roger Cartellier	le 8/06/2017
Laurent Albrand	le 16/07/2017

Urbanisme 2017

Déclaration Préalable de travaux (DP)

Galindo Patrick, Le Chambon :

Création d'une terrasse

Wissaupt-Claudiel Nathanaël, Le Chambon

Création d'un abri de jardin

Cheylan Roland, Le Chambon :

Création d'un abri à bois

Marcien Fabrice, La Lauzette :

Extension d'habitation

Nunzi-Godillon Hélène, La Lauzette

Création d'un abri de jardin

Llorens Martial, La Lauzette

Création d'un abri de jardin

Cheylan Patrick, La Lauzette

Création d'ouverture

Bonneau Pierre, Pra de Pella :

Réfection de toiture

Zoom sur une profession : Aide Médico-Psychologique à domicile

Installée sur la commune depuis 2015, j'exerce la profession d'Aide Médico-Psychologique à domicile. C'est un métier du secteur médico-social validé par un diplôme d'Etat de même niveau qu'aide-soignant. Mon rôle est d'accompagner les personnes fragilisées dans tous les gestes de la vie quotidienne. Il peut s'agir par exemple d'une aide à la toilette, à l'entretien du domicile, aux courses, à la préparation des repas, aux sorties, démarches administratives, etc. J'apporte présence et soutien aux personnes âgées, aux adultes ou enfants en situation de handicap physique ou psychique. Mon but est de faciliter leur maintien à domicile ou de les accompagner lors d'un retour d'hospitalisation.



Dans les communes rurales, où les gens sont attachés à leur terroir, rester le plus longtemps possible chez soi est souvent une priorité. Mais parfois, pour les personnes âgées, la famille est loin, se déplacer devient difficile, la maison est bien grande à entretenir et il est lassant de cuisiner juste pour soi... C'est là qu'il est important de ne pas rester seul et se décourager. Accepter de partager un

peu de son quotidien avec une personne formée à l'accompagnement et à la relation d'aide peut être une solution. J'essaierai de répondre au plus juste à vos besoins et de mettre en place ce qui semble le mieux adapté à chacun. Je suis toujours en lien avec les infirmiers, kiné et si besoin médecins de la personne, mais aussi et surtout avec la famille afin de faciliter les échanges et la transmission des informations. L'entrée en maison de retraite n'est pas inéluctable!

J'exerce mon activité sur la commune de Champcella essentiellement et les communes voisines afin de créer du lien entre mes bénéficiaires et rompre leur isolement. Je propose des sorties, des visites à la bibliothèque ou du portage de livres ou revues si les déplacements ne sont pas possibles. Je suis attachée au fait de maintenir de la vie dans les maisons, et cela passe aussi pour moi par de bonnes odeurs de cuisine et de petits plats mijotés. Passionnée de cuisine et de cueillette, les échanges avec mes bénéficiaires sont toujours d'une richesse incroyable.

Mon parcours professionnel m'a aussi amené à exercer auprès de différents publics, en foyer de vie et en EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour personnes Agées Dépendantes). J'ai travaillé notamment auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, ainsi que

d'adultes et d'enfants en situation de handicap mental et d'autisme. Je sais donc combien il est important pour les aidants familiaux de souffler de temps en temps et d'avoir quelqu'un sur qui compter pour prendre le relais auprès de celle ou de celui sur qui ils veillent. Voilà aussi un autre service que je propose. Etre disponible pour l'autre dans une attitude stimulante et positive est ma priorité. A ce titre, je continue à me former et reste en lien avec d'autres professionnels afin d'échanger sur la pratique.

La rémunération se fait par CESU (Chèque Emploi Service Universel). Je peux vous aider dans les démarches administratives et vous orienter pour les dossiers de demande d'aide. N'hésitez pas à me contacter pour toute question ainsi que pour les tarifs.

Maud Thérizols

Le Chambon 05310 Champcella
06 65 78 92 44 / maud.thueil@gmail.com

Randonner à Champcella : Tramouillon en raquettes à neige

La petite commune de Champcella, loin des lourdes infrastructures des remontées mécaniques des stations de ski, se prête admirablement bien à la raquette à neige. Il y en a pour tous, des débutants aux plus confirmés, randonnée familiales ou en version plus sportive.



Voici une idée de randonnée à la journée sans grande difficulté : Vous partirez depuis le hameau du Ponteil, la route n'est plus déneigée au-delà du petit village où un parking y est aménagé. Chaussez vos raquettes, et avant de partir, prenez 5 minutes pour lire attentivement le panneau posé par le Parc National des Écrins, à propos de l'hivernage de la faune sauvage et de sa grande sensibilité au dérangement en cette période de froid et de disette.

Vous prendrez ensuite l'itinéraire qui monte à l'alpage de Tramouillon. C'est le sentier estival qui longe plus ou moins le paisible torrent de Tramouillon. Le sentier estival est parfaitement repérable, même si le balisage fait parfois défaut. Ne ratez pas néanmoins le départ du sentier sur votre droite à la sortie du virage, 100 m. après le parking. Par fort enneigement, il peut se montrer

Randonner à Champcella (suite)

discret. Bien souvent, une trace existe déjà car cet itinéraire est très emprunté des randonneurs à ski.

L'itinéraire coupe à plusieurs reprises la piste, mais l'ambiance reste très agréable. Au départ frênes, merisiers, érables « déplumés » se mêlent aux pins et aux mélèzes. Puis rapidement, c'est le mélèze qui prédomine avec, ça et là quelques sapins pectinés dispersés. Vous serez très vite charmé par l'ambiance qui règne le long du torrent. Il galope impétueusement d'une pierre à l'autre, joue à cache-cache avec le blanc manteau, se glisse parfois sous une fine couche de glace, sur laquelle, de temps en temps, bondit un cingle plongeur sorti d'un trou d'eau glacé pour s'écouter quelques courts instants, avant de replonger à la recherche des larves aquatiques blottis sous les cailloux.

Après environ 2h de marche, vous arrivez à la cabane de Tramouillon, sur votre droite, de l'autre côté du torrent. Traversez le pont, passez-y devant et coupez la pente en direction de la cabane de Clôt Saint-Jean, à l'ouest. Vous passerez au-dessus de la croix et en dessous de la falaise du Peyron. De l'autre côté du champ de neige, à l'orée du bois, il y a un gros rocher. Visez-le ! C'est derrière celui-ci que se cache un ancien canal d'irrigation que vous emprunterez maintenant pour rejoindre cette deuxième cabane. Vous y êtes dans 15 min.

L'arrivée à la cabane de Clôt St Jean est assez bucolique : à la sortie d'un virage, elle apparaît toute mignonne dans une petite clairière, un champ de neige au bord du torrent ensevelit sous les épaisses couches de neige. C'est l'heure de manger !

La cabane est ouverte et accueille toute personne désirant y faire halte. C'est un petit havre de paix qui est tenue propre, à condition que vous aussi vous en respectiez les lieux. Il fait grand beau, installez-vous dehors, s'il y a encore du soleil car en début de saison, il est très éphémère ! Sinon, mettez-vous à l'intérieur et allumez le poêle, il est là pour ça.

Votre pose déjeuner terminé, ne revenez pas sur vos traces, du moins pas tout de suite. Traversez le torrent juste en face de la cabane et vous rejoindrez, en rive droite, un autre sentier, certes, plus effacé. Il vous redescend au pont de la cabane de Tramouillon à travers quelques jeunes pins cembro accompagné de son associé le Casse-noix moucheté.



quelques milliers de cachette qu'il exploite ensuite le reste de l'année. Mais ne vous méprenez pas, le casse-noix moucheté a très bonne mémoire, il sait parfaitement

Cet oiseau, de la famille des corvidés, proche parent du Geai des chênes, se nourrit toute l'année de la grosse graine de l'Arole (autre nom du Pin cembro). En fin d'été et en début d'automne, il récolte la production de graine de la cembraï (peuplement de pin cembro), se fait savamment

retrouver ses cachettes même sous 1 mètre de neige. Il a simplement les yeux plus gros que le ventre et des cachettes non exploitées sortiront au printemps un petit bouquet de jeunes plantules de pin.

Arrivés au pont, reprenez votre itinéraire de montée, quoique, vous pouvez, si le cœur vous en dit, redescendre tranquillement par la piste. Elle vous mènera à votre point de départ.

Attention, l'activité « raquette à neige » est très dépendante du manteau neigeux. Si la couche de neige est fraîche et épaisse, cela devient rapidement sportif !

Crédit photos : P. Bonneau



Pierre Bonneau
04 92 53 32 04 / 06 79 57 30 86

Faune et flore remarquables à Champcella : le lièvre variable

Le lièvre variable, ou blanchon, est présent naturellement dans toutes les Alpes. Il se distingue du lièvre d'Europe par une taille plus petite et des oreilles plus courtes. Cette forme petite et trapue lui permet de mieux conserver sa chaleur.



Photo : M. Corail

Ses mœurs sont essentiellement nocturnes. Le plus souvent, seules ses quelques crottes en billes rondes et sèches et ses empreintes caractéristiques en Y sur la neige trahissent sa présence. Il se déplace en bondissant et rejoint le sol en posant d'abord ses deux pattes avant l'une devant l'autre, puis il ramène ses deux pattes arrière qui viennent se placer de part et d'autre et un peu en avant des pattes avant. Et le voilà prêt à faire un nouveau bond.



Photo : M. Corail

Ses pattes larges et poilues sont de véritables raquettes qui lui permettent de rester à la surface de la neige, même poudreuse. Il mange des végétaux et peut digérer la lignine : il s'attaque aux écorces des jeunes branches, taille d'un coup net en biseau l'extrémité des rameaux ou mâche les aiguilles de pin quand la neige recouvre la végétation.

Le lièvre variable (suite)

Nombreux sont les blanchons qui vous ont observés... l'inverse est rarement vrai. Le plus souvent, la rencontre est furtive. Faisant confiance à son mimétisme, il s'enfuit au dernier moment, comme un éclair, boule de poils blancs dans la neige. On le croit loin et le plus souvent il vous contourne. Suivez ses traces et vous tournerez invariablement... en rond. Le lièvre variable mise tout sur le camouflage, et ça marche ! Brun l'été, blanc l'hiver, il passe pendant les mues à l'automne et au printemps par un patchwork de blancs et de gris-brun qui ne dure que deux semaines.

Contrairement au lapin, le lièvre est plutôt solitaire, il ne creuse pas de terrier et gîte à terre, à l'abri de gros rochers. Les levrauts naissent avec leur pelage et leurs yeux ouverts et pourront bien vite se sauver si un prédateur approche : aigle royal, hibou grand-duc, renard ou hermine.

Depuis 2013, dans un contexte de réchauffement climatique, le lièvre variable fait l'objet d'une attention particulière au Parc national des Écrins, dans le secteur de Vautisse sur la commune de Réotier. L'analyse génétique et la géo-localisation des crottes permettent d'identifier d'autres types de menaces pour cette espèce emblématique si discrète.

Vous trouverez de plus amples informations sur : <http://www.ecrins-parcnational.fr/lièvre-variable>



B. Delenatte et JP Telmon – PNE

Société de chasse

La saison de chasse 2017.2018 a très bien débutée. Réalisation du tableau de chasse à la mi-saison : 75% de réussite pour l'espèce chevreuil, 65% de réussite pour l'espèce chamois.

Cette année, nous avons eu la surprise peu avant l'ouverture d'acquitter la facture de 400€ concernant le remboursement des dégâts causés aux cultures par les sangliers. Sur notre commune, cela n'a pas été une excellente nouvelle pour les chasseurs car nous avons dû augmenter de 100% le prix de la carte sociétaire.

Nous continuons nos efforts à la chasse en battue de cette espèce. Dans l'intérêt de tous, j'invite les chasseurs qui ne sont pas inscrits au carnet de battue à nous y rejoindre.

Patrick Cheylan, président



Le Tétrás lyre en hiver, une saison difficile !

Ce galliforme emblématique de nos montagnes est un indicateur de milieux d'une grande richesse biologique.

Photo : J. Guillet



En hiver, période critique et limitée en ressources alimentaires, le tétras doit économiser son énergie pour survivre. Il affectionne les boisements clairs orientés nord, comme les Bois de Roche

Charnière et du Bouchet sur notre commune. La neige restant poudreuse lui permet de creuser des igloos pour s'y enfouir, quelques heures voire plusieurs jours. Il se trouve « au chaud » dans ces loges ainsi et protégé des prédateurs.

Mais les pratiquants de ski de randonnée et de raquette sont à la recherche du même type de neige : vierge et froide.

L'essor de ces pratiques met en péril la survie des tétras. En effet les passages récurrents engendrent non seulement un stress pour les oiseaux et une forte dépense énergétique lors des vols répétés, mais il rend également le manteau neigeux rendant la création d'igloo impossible.

Avec un peu d'attention, nous pouvons facilement rencontrer des indices de présence : traces de pattes dans la neige, igloos, traces de plumes lors de l'envol, tas de crottes d'hivernage... Alors partageons notre montagne et laissons aux tétras des zones de poudreuse !



Stéphanie Limon



Nouveau service GRATUIT

Piégeur agréé à la destruction des animaux classés nuisibles, j'interviens à votre demande sur vos propriétés pour attraper le renard qui vient rôder autour du poulailler. Je n'utilise aucun piège mortel et applique les règles en vigueur pour ne pas faire souffrir les animaux. Nos territoires abritent une population de renard importante et sa régulation a pour effet de protéger la faune et nos animaux domestiques que le renard détruit. De plus le renard véhicule des maladies transmissibles à l'homme et mortelles. Le but de la régulation n'est pas l'extermination, mais de faire baisser une population sur un territoire. A votre service.

Julien Grenier, Contact 06 23 40 91 11



Le mot du SIVU :

Pour l'année scolaire 2017/18, il y a 17 élèves en primaire à Freissinières et autant en maternelle à Champcella, soit 34 élèves. Et avec les nombreuses naissances de 2016 et 2017, nos écoles ont encore de l'avenir !

Fort de son expérience, le SIVU sait que cet avenir de l'école exige :

- le respect des besoins affectifs, éducatifs, culturels et matériels des enfants,
- la coopération école/famille /collectivité/ association
- l'intégration harmonieuse de l'école dans son territoire rural, dans les villages et une viabilité écologique à long terme.

Les enseignants sont cette année Kevin Fantini à Freissinières, Laurence Daligault (lundi, mercredi, jeudi et vendredi) et Maryline Da Cruz (mardi) à Champcella.

Le restaurant scolaire, la garderie du soir (16h à 18h) ainsi que les temps d'activités périscolaires du jeudi après-midi, qui avaient lieu à la maison de la vallée de Freissinières, ont maintenant lieu dans la nouvelle salle multi-activités de Champcella. L'ensemble des personnes concernées est ravi de ce nouvel environnement ouvert et lumineux et remercie chaleureusement la commune de Champcella d'avoir accepté ce changement imprévu.



Malgré la nouvelle possibilité d'organiser la semaine scolaire sur 4 jours dans les écoles maternelles et élémentaires publiques par dérogation au cadre général de 4,5 jours, les écoles de Champcella et Freissinières font partie des 27 sur les 138 du département qui ont choisi de garder la semaine de 4,5 jours pour cette année scolaire. Ce choix a été fait pour plusieurs raisons :

- pour prendre le temps d'évaluer sereinement le Projet Educatif De Territoire, patiemment construit depuis quatre ans,
- pour prendre le temps de consulter parents d'élèves et équipes éducatives sur ce sujet important,
- pour garder le même rythme que l'année dernière qui convenait à tous,
- pour garder la dynamique collective et l'évolution des enfants observée durant les TAP.

La question des rythmes scolaires est donc à l'ordre du jour pour faire un choix au printemps 2018.

S'y ajoute la question d'une garderie le matin, service qui n'est plus proposé depuis 2 ans car trop peu utilisé les années précédentes.

Le secrétariat du SIVU est ouvert le mercredi matin de 9h à 12h, à la mairie de Champcella et vous accueille pour toute question à ce sujet.

Actions envisagées pour 2017.2018



L'Association Les Marmots de Champcella Freissinières est l'association des parents. Elle veut soutenir les projets autour de l'école et permettre la rencontre entre parents en lien étroit avec Champcella et Freissinières. Plusieurs actions seront proposées cette année :

- Une journée « Ramasse ta patate et amène ta saucisse ! » à eu lieu en octobre pour récolter les patates planter au printemps et se retrouver en famille.

- Chaque année, l'association édite un calendrier. La dernière édition avec les recettes d'Odile a eu beaucoup de succès ! Mais cette année le format du calendrier va changer.... Surprise !

- Nous participerons au Marché de Noël (le 16 décembre). Pour cette journée nous ferons des crêpes, des frites et des savons « Homemade » !

- L'idée de faire la fête ensemble au Jour de l'an mûrit depuis plusieurs mois ! La salle multi activité serait parfaite pour se retrouver de manière conviviale. Affaire à suivre, on vous tiendra au courant !

- La très belle collaboration avec le comité des fêtes de Champcella l'année dernière pour la fête de la Saint Pierre nous donne envie de renouveler l'expérience de cette action.

- L'Association soutiendra financièrement la visite du musée et des mines de l'Argentière-la-Bessée proposée aux primaires de l'école de Freissinières par Kévin leur enseignant.

- Laurence nous proposera un temps de réflexion sur l'aménagement de l'école de Champcella.

- Et bientôt du débat autour de la semaine à 5 ou 4 jours !

Toutes vos idées, vos projets, vos énergies sont les bienvenus !

L'équipe des Marmots : Coline, Marie T, Amandine et tous les autres bénévoles : Jérôme, Gaspard, Stéphanie, Céline, etc.



Comité des fêtes : Le marché de Noël à nouveau à Champcella

Grâce à la participation de nombreux bénévoles et du conseil municipal, nous avons accueillis l'an dernier, le sculpteur Christian Burger, petits et grands ont tenté l'aventure de la sculpture sur glace, les artisans, les auteurs, les créateurs nous ont régalié les yeux et les papilles de leurs créations, le four à pain a livré ses saveurs, il n'était pas le seul à réchauffé l'ambiance.

Cette année encore le rendez-vous est fixé. A vos agendas, le marché de Noël, c'est le **samedi 16 décembre**... Venez nombreux ! Une belle fête se prépare. Et non, non, non ! Nous ne dévoilerons pas la recette de notre vin chaud. Pour en avoir, il faut venir !

Photo de village :

Une grande manifestation de bon voisinage a eu lieu le 11 juin dernier. Selon la Police, rien à déplorer... Selon les organisateurs, plus de 150 personnes ont participé de bon cœur. En un seul clic d'appareil photo, on dénombre plus de 147 sourires, 1 personne qui se gratte l'oreille et 2 personnes qui s'embrassent.

Faute de trouver de meilleures excuses pour se retrouver tous ensemble, votre comité des fêtes risque de vouloir renouveler la belle histoire l'année prochaine... A suivre. Si vous voulez des cartes postales de ce beau souvenir, demandez-nous il nous en reste plein !

Contact : Jérôme 04 92 50 26 92



Photo de Village • Champcella • Juin 2017

PATCHWORK

Suite à l'assemblée générale qui s'est tenue le 5 septembre 2017, le bureau de l'association Patchwork a été renouvelé. Pierre Naimi et Odile Segond ont passé la main à Anne Phily, présidente et Claudie Labrosse, trésorière.

Depuis plusieurs années des séances de yoga, animées par Sophie Beaudé, sont proposées sur Freissinières, le mercredi soir à 19h15. Pour plus d'information, contactez Sophie au 04 92 24 42 36. L'association aimerait développer des animations ou ateliers ponctuels dans divers domaines :

danse, chorale, massage, réflexologie, théâtre, couture... Certains ont déjà pu danser la mazurka le dimanche 8 octobre; un cycle de découverte de massage est proposé en novembre.

Nous réfléchissons également à mettre en place des soirées de discussion sur des thématiques diverses telles que le jeûne, la langue italienne, les usages du numérique... Nous sommes ouverts à toutes propositions : n'hésitez pas à venir partager vos passions !

Nous remercions la commune de Champcella, avec qui nous avons signé une convention de mise à disposition de la nouvelle salle multi-activités. Au plaisir de vous rencontrer prochainement. Contact : associationpatchwork@laposte.net / 06.65.21.84.68

Les hommes illustres de Champcella

I : Sébastien Jaqui
(† 1612)

Les Archives départementales des Hautes-Alpes conservent un registre notarial, produit entre 1507 et 1510 par Antoine Jaqui¹, notaire de Champcella. Selon toute vraisemblance, le titre d'Antoine Jaqui était "notaire royal du mandement de Pallon". La circonscription administrative du mandement de Rame ayant été démembrée au XI^e siècle, avec le transfert de L'Argentière dans une autre circonscription, et la petite ville de Rame perdant alors son importance pour diverses raisons, une nouvelle circonscription avait été créée : le mandement de Pallon. Cette circonscription comprenait Champcella, Freissinières et La Roche. Outre les responsables municipaux élus par la population, outre l'intervention des seigneurs, les autorités épiscopale, delphinale et royale nommaient des responsables administratifs et judiciaires dans ce territoire, parmi lesquels des notaires. Une étude notariale fonctionna donc à *Chancellouire* jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

C'est dans la famille des notaires Jaqui que naquit Sébastien, vers le milieu du XVI^e siècle. Sa date de naissance n'est pas précisément connue. On ignore beaucoup de choses concernant ce *Chancellouire* et il n'est pas facile de vérifier tout ce qui est dit à son propos dans telle et telle publication. Aussi, si on rapporte en ces lignes des informations de seconde main, dans la mesure où il n'a pas encore été possible de consulter les archives qui nous renseignent directement sur lui, le choix a été fait d'évoquer seulement les aspects de sa biographie que les auteurs disent être

attestés par des documents dont ils précisent l'origine².

Ainsi donc, le 24 février 1579, les autorités municipales de Nîmes passèrent une convention avec un imprimeur, Sébastien Jaqui, "*originnaire de Chancellouire, du diocèse d'Embrun en Dauphiné*". Sébastien Jaqui s'engageait à tenir une imprimerie avec des caractères grecs et latins, et tous les outils nécessaires. La ville devait lui donner pour cela quatre-vingts écus³. Elle lui donnerait aussi une maison pour son habitation et pour son atelier, ou bien une indemnité annuelle de logement. L'imprimeur serait exempt de toutes les impositions et charges personnelles. On voit qu'en matière d'implantation des entreprises, les municipalités actuelles n'ont rien inventé ; en 1579, la municipalité de Nîmes ne faisait d'ailleurs qu'appliquer des procédures déjà fort anciennes. S'il venait à quitter l'imprimerie avant dix ans, Sébastien serait tenu de rendre les quatre-vingts écus. S'il mourait avant les dix ans révolus, ses héritiers devraient rembourser les quatre-vingts écus à la ville, à moins qu'ils ne voulussent rendre l'imprimerie ou la faire continuer pendant les dix

ans complets. La convention ajoute que Sébastien ne pourrait imprimer aucun livre, ni placard ou figure, sans la permission des consuls ou des magistrats et officiers royaux. Le Consistoire - c'est-à-dire les autorités religieuses protestantes - ayant alors une influence prépondérante dans la ville, il exerça également une influence sur les activités de Sébastien, en particulier un de ses membres : Jean de Serres. Frère de l'agronome Olivier de Serres, Jean était connu comme historien, il dirigeait le collège de Nîmes où il avait aussi une fonction de ministre de la Parole, autrement dit de pasteur.

La convention nous apprend encore que Sébastien avait habité à Orange avant de s'installer à Nîmes. À Orange, Sébastien avait été l'associé d'un héritier du premier imprimeur officiel du prince⁴. Les princes de la Maison d'Orange, dont les descendants règnent aujourd'hui sur les Pays-Bas, jouissaient dans leur ville et principauté d'une parfaite autonomie vis-à-vis du roi de France⁵. Or Sébastien semble être revenu exercer des activités à Orange, notamment sur la recommandation de Jean de Serres, lorsque le savant fut nommé pasteur dans cette ville, en 1589, ville dont il dirigea aussi l'Université. Mais le retour de Sébastien à Orange est également expliqué par un drame. Le 8 mai 1590, il se rendit coupable d'un meurtre et il s'enfuit de Nîmes. À Orange, où la police française n'avait aucun pouvoir, Sébastien attendit les "lettres de grâce" - d'amnistie - demandées pour lui au roi de France et qui devaient lui être délivrées par Henri IV au bout

² Léon MÉNARD, *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes* ; Sébastien Jaqui est notamment évoqué pp. 184-185 du tome V, publié à Paris en 1754, l'auteur fait très précisément référence à des pièces d'archives de la ville. Albert PUECH, "La ville au temps jadis ou Nîmes en 1592.", dans *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 1880 pp. 171-346, 1881 pp. 275-388, 1882 pp. 317-478, 1883 pp. 141-256 (dans la dernière partie, publiée en 1883, le docteur Puech dresse le catalogue des ouvrages publiés à Nîmes à la fin du XVI^e siècle ; même si ce catalogue est incomplet il donne beaucoup d'informations concernant les activités de Sébastien).

³ La ville acheta les différents caractères dont il eut besoin. On le sait par la quittance que Sébastien signa le 1^{er} d'avril 1580. On acheta donc à Lyon plusieurs fontes ou corps de caractères d'imprimerie, par exemple quarante mille lettres du corps d'Athanase, cinquante mille de celui de Garamond, six mille de celui de Palladine.

⁴ W.-F. et E. LEEMANS, *La principauté d'Orange de 1470 à 1580. Une société en mutation*, 2 tomes, Hilversum (Pays-Bas), 1986, p. 458 du tome I.

⁵ La principauté d'Orange ne devait être rattachée au royaume de France qu'en 1713, par le traité d'Utrecht, en même temps que la vallée de Barcelonnette.

¹ On utilise ici la forme de ce patronyme donnée par les Archives départementales des Hautes-Alpes. Mais on trouve aussi "Jacqui", ou encore "Jacquy".

d'un an et demi. Ces lettres devaient lui permettre de revenir à Nîmes où il fit amende honorable, devant le Consistoire, le 25 décembre 1591.

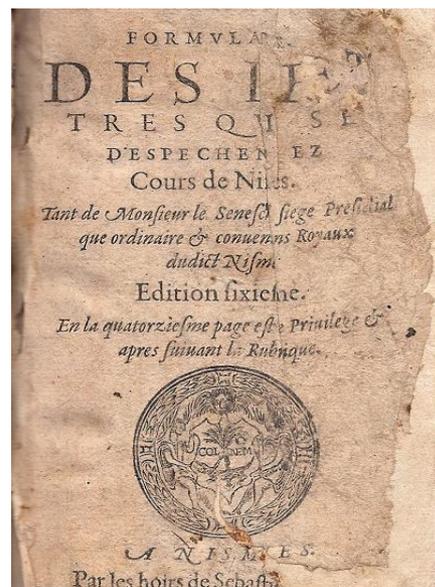
Sébastien réintégra donc son imprimerie nîmoise mais, pendant son absence, la municipalité avait fait venir de Lyon l'imprimeur Malignan avec qui il dut désormais travailler. Le 10 décembre 1579, Sébastien avait épousé Isabelle Hébrard. Devenu veuf, il se remaria avec Marie Nègre. Il mourut le 21 mars 1612. Son épouse régla la succession et

vendit sa part de l'imprimerie en 1613 ou 1614.

On ne sait pas - peut-être pas encore, au cas où des recherches permettraient de le découvrir - si cet illustre *Chancelouire* conserva des liens avec *Chancellia*.

Christophe Jauffret

Ci-contre :
Première page d'un des derniers ouvrages imprimés dans les ateliers de Sébastien Jacqui (par ses "hoirs": ses héritiers) en 1613. Source:
<http://bibliophilelanguedocien.blogspot.fr>



Permis de conduire et certificat d'immatriculation sans bouger de chez soi

Pour répondre aux attentes des usagers et offrir un service de qualité dans des délais raccourcis, l'État a simplifié les démarches liées au permis de conduire et au certificat d'immatriculation (carte grise). Le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS - www.ants.gouv.fr) propose dès aujourd'hui de nouvelles télé-procédures :

Certificat d'immatriculation :
<ul style="list-style-type: none">• demande de duplicata du certificat d'immatriculation en cas de perte, vol (cette démarche nécessitant un passage préalable par la police ou la gendarmerie) ou détérioration ;
<ul style="list-style-type: none">• demande de changement d'adresse ou de titulaire du certificat d'immatriculation ;
<ul style="list-style-type: none">• déclaration de cession d'un véhicule ;
<ul style="list-style-type: none">• mais aussi : obtention d'un certificat de non-gage pour les particuliers, suivi de la production de la carte grise, habilitation et agrément au système d'immatriculation des véhicules pour les professionnels, déclaration de mini-quad et mini-moto non autorisé sur la voie publique.

Permis de conduire :
<ul style="list-style-type: none">• demande du permis de conduire ;
<ul style="list-style-type: none">• achat du timbre fiscal ;
<ul style="list-style-type: none">• suivi de l'état d'avancement de la demande – l'utilisateur reçoit son permis de conduire directement à son domicile !
<ul style="list-style-type: none">• et également : inscription au permis de conduire (primo-accédants et extension de catégorie), consultation des résultats du permis de conduire, consultation du solde de points.

Ces démarches ne nécessitent donc plus de déplacement en préfecture et s'effectueront désormais à partir d'une simple connexion Internet, à l'instar des démarches liées à l'état civil (carte d'identité et passeport).

Pour accompagner les usagers dans leurs démarches au quotidien, des médiateurs numériques sont présents dans chacune des 15 Maisons de Service au Public (MSAP).

MSAP du Pays des Écrins Antenne de L'Argentière-la-Bessée 12 avenue de Vallouise 05120 L'ARGENTIERE-LA-BESSÉE 04 92 23 06 21 et 04 92 23 04 00 Antenne de Pelvoux Saint-Antoine 05340 PELVOUX – 04 92 54 05 95	MSAP du Guillestrois Passage des Écoles 05600 GUILLESTRE 04 92 45 42 42 et 04 92 45 26 65
--	---

Carte Nationale d'identité

Les Cartes Nationales d'Identité (CNI) ne se font plus auprès de la mairie de résidence mais dans les mairies équipées de bornes biométriques. La mairie la plus proche de Champcella est celle de L'Argentière-la-Bessée.
Tél : 04 92 23 10 03 sans RDV

Numéro Urgences

Samu	15
Police	17
Pompiers	18
Urgence	112
Gendarmerie	17

Accueil public : Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, Samedi 14 h à 18h et Dimanche et jours fériés de 15h à 18h.

Associations

Société de Chasse

Patrick Cheylan, président..... 04 92 20 93 85

Les Marmots

Amandine Fantoni..... 04 92 50 26 92

Comité des fêtes

Jérôme Bouquemont, président.

..... festachampcella@gmail.com

Association Patchwork

Anne Phily, Présidente.

..... associationpatchwork@laposte.net

Autour de la Biaysse

Pierrot Naïmi, Président.

..... <https://www.autour-de-la-biaysse.com>

Bien-être

Amaneï Institut de beauté

Régine Rey..... 06 99 53 25 39

Commerce ambulant

Le fournil d'Anthony

Pain – Viennoiserie..... 04 92 24 11 86

Pâtisserie (samedi)

Lundi Jeudi Samedi : 9h30 Ville

9h40 Le Chambon 9h45 Le Serre

9h50 Le Chambon 10h La case

Épicerie Chez Pillou

Livraison à domicile à partir de 30.00€

Pillou-revnaud@hotmail.fr / 04 86 73 98 74

Gîtes

Gîte de la Bergerie

Karine et Jos Kleverwal..... 04 92 20 96 69

Rucher du Martagon Tables d'hôtes

Christine et Sébastien Lucas.. 04 92 20 97 56

Meublés de tourisme

Bastien Mireille et Pierre

La Lauzette..... 06 84 12 54 91

Bellegarde Paul

La Gardette..... 04 92 23 14 00

Bonneau-Buin Sophie

Pra de Pella..... 04 92 20 95 15

Boulangier Jean-Baptiste

Les Rousses.....

Cheylan Maryvon et Ginette

Le Chambon..... 04 92 20 93 39

Condemine Lionel

Les Rousse..... 04 92 21 49 34

Laurendeau Agnès

Le Ponteil..... 04 92 20 95 59

Marcien Corine

Le Chambon..... 04 92 50 53 11

Pons Juliette

Ville..... 04 92 20 93 30

Hôtel et restauration

La Dormilhosa Auberge Bar

Claude et Laurence Mesnier.. 04 92 20 96 70

Produits de terroir

Il pain d'épices

Doriana Moscone..... 04 92 46 98 74

Rucher du Martagon Miel

Christine et Sébastien Lucas.. 04 92 20 97 56

Patrimoine

Chapelle Saint Laurent de Rame

Cimetière

Eglise de Ville et son cadran solaire

Fours banaux

Gouffre de Gourfouran

Site de Rama

Écobaue

Attention : Le brûlage des déchets verts (végétaux coupés) produits par les particuliers, les professionnels et les collectivités est interdit **quelle que soit la période de l'année** sur l'ensemble du Département des Hautes Alpes par arrêté préfectoral en date du 14 mars 2017 et en application de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental.

Toutefois, l'écobaue ou débroussaillage par le feu (végétaux sur pieds) est réglementé ainsi :

- En période verte (15/09 au 14/03) :

Autorisé sans formalité

-En période orange (15/03 au 14/09):

Soumis à déclaration en mairie

- En période rouge (Arrêté préfectoral) :

Interdit

Consignes de sécurité : Écobaue par temps calme (vent inférieur à 40 kms/h) entre 10h et 15h, ne pas laisser le feu sans surveillance, disposer de moyens permettant une extinction rapide; éteindre totalement le feu avant le départ du chantier.

Déchetterie

- Du 01/11 au 31/03

du mardi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

- Du 01/04 au 31/10

Lundi au vendredi : 8h à 12h et de 14h à 18h.

Samedi : 8h à 12h et de 14h à 17h

Fermée le dimanche et les jours fériés.

(La déchetterie est ouverte lors des ponts de grands week-end tel que le week-end du 15 Août : ouverture le vendredi et samedi aux horaires habituels.)

La déchetterie, Zone Artisanale Les Sablonnières à L'Argentière-la-Bessée Tél : 04.92.23.12.63

Inscription liste électorale

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter. **Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au samedi 30 décembre 2017 inclus.**

D.A.E.

Défibrillateurs Automatisés Externes Vous êtes témoin d'un malaise cardiaque ? Vous pouvez sauver une vie ! Utiliser un DAE c'est facile et sans danger. C'est l'appareil qui analyse et décide de délivrer un choc.

Deux défibrillateurs portatifs sont installés dans la commune :

- Sur la façade de la mairie à Ville

- Sur la façade de la bibliothèque.

Messe et catéchisme

Messe à Champcella tous les dimanches à 9h30, sauf le troisième dimanche du mois: 9h30 à Freissinières. Des changements peuvent intervenir, ils seront signalés par des affiches devant l'église. Catéchisme le samedi matin à Freissinières.

Contact: 06 30 70 60 74

Agenda

Rencontre des Aînés : tous les jeudis de 14h à 18h de Toussaint à Pâques, salle polyvalente.

Après-midi Jeux : le 9/12/2017, 17/02 et 21/04/2018 de 14h30 à 18h, salle polyvalente.

Marché de Noël le 16/12/2017

15h à 20h au four de Ville.

Vœux du maire

Projection du PNE : film sur le lièvre variable le 28/02/2018 à 17h, Salle Multi-Activités.

Votre Champcella Infos

Une suggestion, un article sur un sujet qui vous interpelle ou à partager dans les prochains numéros de Champcella Infos, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie à l'adresse mail suivante :

mairie-champcella@wanadoo.fr